

FICHE CURSUS

Discipline complémentaire : Déchiffrage

Ce document a pour objectif de préciser les contenus pédagogiques de l'enseignement du déchiffrage au Conservatoire à rayonnement régional de Saint-Maur-des-Fossés. Il complète le règlement des études et le règlement intérieur en vigueur.

Professeurs

Christine Fonlupt (claviers), Véronique Terlecki, Thierry Brodard et Thierry Barbé (cordes), Giani Caserotto, Vanessa Dartier, Clément Latour (guitare), Béatrice Guillermin (harpe), Jean-Baptiste Leclère, Romain Maisonnasse (percussions), Francis Simon (vents).

Déchiffrage claviers

Durée : 2 à 3 ans.

Durée hebdomadaire des cours : 40 minutes à 1 heure par groupe de 2 élèves.

Conditions d'accès : cette classe est ouverte aux élèves à partir du 3^e cycle d'instrument (niveau initiation pour les élèves en 3^e cycle court) et est obligatoire en CPES en piano (un test d'exemption est organisé à la rentrée).

Evaluation

- Contrôle continu sur la connaissance du répertoire, sur les cadences et les marches harmoniques.
- Examen de contrôle ou présentation de l'UV complémentaire de DEM en fin d'année : deux morceaux de styles contrastés avec 10 minutes de mise en loge avec ou sans piano et 3 minutes à vue devant le jury sans piano.

Le jury, composé d'un professeur invité et du Directeur du Conservatoire ou de son représentant, décerne les mentions très bien, bien ou assez bien. Il se prononce sur l'obtention ou non de l'unité de valeur complémentaire du Diplôme d'études musicales mention très bien ou bien. La mention assez bien ne permet pas d'obtenir l'UV.

Déroulé des cours et contenus

Préparation à l'unité de valeur complémentaire de déchiffrage, une des unités de valeur complémentaires possibles dans le cadre de l'obtention du DEM.

Travail sur :

- les structures rythmiques (le compte),
- les bases tonales, harmoniques,
- la connaissance du clavier (jouer sans regarder ses doigts),
- pratique d'ensemble (2 pianos, 4 mains),
- les formes classiques,
- la transposition,
- la mémorisation,
- les différents répertoires.

Déchiffrage cordes

Durée

2 à 3 ans.

Durée hebdomadaire des cours

1 heure avec 3 élèves par cours.

Conditions d'accès

Cette classe est ouverte à tous les élèves à partir du 3^e cycle (niveau initiation pour les élèves en 3^e cycle court). Pour les nouveaux élèves, après un test en début d'année, il est possible d'accéder directement à la seconde année du cycle. Après l'obtention de l'UV complémentaire de DEM, il est possible de poursuivre les cours en fonction du nombre de places disponibles. Ce cours est obligatoire une année pour les élèves en CPES.

Evaluation

En fin d'année scolaire :

- 1^{re} année : examen de contrôle, 3 épreuves avec une mise en loge de 10 minutes, un déchiffrage et deux traits d'orchestre (donnés deux semaines en amont de l'examen),
- 2^e année : même type d'épreuves qu'en 1^{re} année.

Le jury, composé de professeurs et du Directeur du Conservatoire ou de son représentant, décerne les mentions très bien, bien ou assez bien. Pour les élèves en 2^e année, il se prononce sur l'obtention ou non de l'unité de valeur complémentaire du Diplôme d'études musicales mention très bien ou bien. La mention assez bien ne permet pas d'obtenir l'UV.

Déroulé des cours et contenu

- apprendre à donner à une œuvre, dès la 1^{re} lecture, son expression la plus juste. Par conséquent, intégrer, dès le premier coup d'œil, l'ensemble des éléments constitutifs et caractéristiques (caractères, tempi, notes, rythmes, nuances, phrasés, styles...),
- le déchiffrage est abordé en solo ou en duo,
- développement de l'oreille critique : repérer durant le déchiffrage de son partenaire, ce qui doit être corrigé ou amélioré,
- apprendre à gérer le temps de préparation d'un déchiffrage,
- travail, par la pratique, de l'extrême concentration et maîtrise de soi que nécessite le déchiffrage instrumental,
- développer sa maîtrise de l'instrument par le biais de l'exigence demandée par les œuvres déchiffrées,
- apprendre à aller de l'avant, à ne pas perdre le fil du discours musical,
- pouvoir se rattraper en toute circonstance.

Déchiffrage guitares

Durée

Tout au long de la formation du guitariste à partir de 2C1.

Durée hebdomadaire

15 minutes par élève en parallèle au cours d'instrument.

Conditions d'accès

Cette classe est obligatoire pour tous les élèves à partir du 2^e cycle.

Évaluation

Examens en fin d'année scolaire :

- 2C2 et 2C4, une courte pièce
- 3Cc et 3Cspé, une évaluation chaque année comprenant deux courtes œuvres de styles différents.

Le jury, composé de professeurs et du Directeur du Conservatoire ou de son représentant, décerne les mentions très bien, bien ou assez bien. Pour les élèves en fin de 3Cspé, il se prononce sur l'obtention ou non de l'unité de valeur complémentaire du Diplôme d'études musicales mention très bien ou bien. La mention assez bien ne permet pas d'obtenir l'UV.

Déroulé des cours et contenu

- apprendre à donner à une œuvre, dès la 1^{re} lecture, son expression la plus juste. Par conséquent, intégrer, dès le 1^{er} coup d'œil, l'ensemble des éléments constitutifs et caractéristiques (caractères, tempi, notes, rythmes, nuances, phrasés, styles...),
- le déchiffrage est abordé en solo ou en duo,
- développement de l'oreille critique : repérer durant le déchiffrage de son partenaire, ce qui doit être corrigé ou amélioré,
- apprendre à gérer le temps de préparation d'un déchiffrage,
- travail, par la pratique, de l'extrême concentration et maîtrise de soi que nécessite le déchiffrage instrumental,
- développer sa maîtrise de l'instrument par le biais de l'exigence demandée par les œuvres déchiffrées,
- apprendre à aller de l'avant, à ne pas perdre le fil du discours musical,
- pouvoir se rattraper en toute circonstance.

Déchiffrage harpe

Durée

2 à 3 ans.

Durée hebdomadaire

15 minutes par élève en parallèle au cours d'instrument.

Conditions d'accès

Cette classe est ouverte à tous les élèves à partir du 3^e cycle (niveau initiation pour les élèves de 3^e cycle court). La priorité sera cependant donnée aux élèves de 3Cspé et CPES en fonction des places disponibles. Pour les nouveaux élèves, après un test en début d'année, il est possible d'accéder directement à la seconde année du cycle. Après l'obtention de l'UV complémentaire de DEM, il est possible de poursuivre les cours en fonction du nombre de places disponibles.

Evaluations

Pour tous les niveaux, deux courtes œuvres de styles différents (mise en loge avec instrument).

Le jury, composé du professeur et du Directeur du Conservatoire ou de son représentant, décerne les mentions très bien, bien ou assez bien. Pour les élèves en 2^e année, il se prononce sur l'obtention ou non de l'unité de valeur complémentaire du Diplôme d'études musicales mention très bien ou bien. La mention assez bien ne permet pas d'obtenir l'UV.

Déroulé et contenu des cours

Méthode d'apprentissage spécifique pour la harpe, par le biais de lecture rapide "préparée" régulièrement dans l'année, l'étudiant prépare plusieurs œuvres et le professeur lui demande d'en jouer une en cours la semaine suivante.

Le but est de se mettre en condition de lecture rapide mais sécurisée dans un premier temps, comme le harpiste aura l'occasion de le faire à l'orchestre puis d'être petit à petit capable de réaliser des lectures pratiquement directes, en solo ou en duo pour certaines séances dans l'année.

Les principales bases sont la connaissance du plan de cordes (être capable de jouer sans regarder ses cordes), du pédalier, des réflexes des déplacements et des modulations.

Déchiffrage percussions

Durée

1 à 3 ans

Durée hebdomadaire des cours

1 heure en groupe

Conditions d'accès

Obligatoire pour les élèves en 3^e cycle spécialisé et accessible aux CPES. Après l'obtention de l'UV complémentaire de DEM, il est possible de poursuivre les cours en fonction du nombre de places disponibles.

Evaluation

Le jury, composé d'un professeur et du Directeur du Conservatoire ou de son représentant, décerne les mentions très bien, bien ou assez bien. Il se prononce sur l'obtention ou non de l'unité de valeur complémentaire du Diplôme d'études musicales mention très bien ou bien. La mention assez bien ne permet pas d'obtenir l'UV.

Déroulé des cours et contenus :

- apprendre à donner à une œuvre, dès la 1^{re} lecture, son expression la plus juste. Par conséquent, intégrer, dès le 1^{er} coup d'œil, l'ensemble des éléments constitutifs et caractéristiques (caractères, tempi, notes, rythmes, nuances, phrasés, styles...),
- le déchiffrage est abordé en solo ou en duo,
- apprendre à gérer le temps de préparation d'un déchiffrage,
- travail, par la pratique, de l'extrême concentration et maîtrise de soi que nécessite le déchiffrage instrumental,
- développer sa maîtrise de l'instrument par le biais de l'exigence demandée par les œuvres déchiffrées,
- apprendre à aller de l'avant, à ne pas perdre le fil du discours musical,
- pouvoir se rattraper en toute circonstance.

Déchiffrage vents

Durée : 2 à 3 ans.

Durée hebdomadaire des cours : 40 minutes avec 2 élèves par cours.

Conditions d'accès : cette classe est ouverte à tous les élèves à partir du 3^e cycle. Pour les nouveaux élèves, après un test en début d'année, il est possible d'accéder directement à la seconde année du cycle. Après l'obtention de l'UV complémentaire de DEM, il est possible de poursuivre les cours en fonction du nombre de places disponibles. Ce cours est obligatoire une année pour les élèves en CPES.

Evaluation :

- 1^{re} année : examen de contrôle, trois épreuves avec une mise en loge de 10 minutes, deux déchiffrages d'époques différentes et une transposition,
- 2^e année : même type d'épreuves qu'en 1^{re} année + un extrait d'œuvre à préparer durant la semaine qui précède l'examen.

Le jury, composé d'un professeur invité et du Directeur du Conservatoire ou de son représentant, décerne les mentions très bien, bien ou assez bien. Pour les élèves en 2^e année, il se prononce sur l'obtention ou non de l'unité de valeur complémentaire du Diplôme d'études musicales mention très bien ou bien. La mention assez bien ne permet pas d'obtenir l'UV.

Déroulé des cours et contenu :

- apprendre à donner à une œuvre, dès la 1^{re} lecture, son expression la plus juste. Par conséquent, intégrer, dès le 1^{er} coup d'œil, l'ensemble des éléments constitutifs et caractéristiques (caractères, tempi, notes, rythmes, nuances, phrasés, styles...),
- le déchiffrage est abordé en solo ou en duo,
- développement de l'oreille critique : repérer durant le déchiffrage de son partenaire, ce qui doit être corrigé ou amélioré,
- apprendre à gérer le temps de préparation d'un déchiffrage,
- travail, par la pratique, de l'extrême concentration et maîtrise de soi que nécessite le déchiffrage instrumental,
- développer sa maîtrise de l'instrument par le biais de l'exigence demandée par les œuvres déchiffrées,
- apprendre à aller de l'avant, à ne pas perdre le fil du discours musical,
- pouvoir se rattraper en toute circonstance.